

livret, appelé en latin *Breve* ou *Ordo*, reçoit le nom de *directoire* dans plusieurs diocèses de France; on l'appelle quelquefois *guide-âne*, par plaisanterie. Le *bref* du rit romain se nomme *Ordre romain*, et il tend aujourd'hui à s'établir partout.

BREF, BRÈVE adj. (brèff, brève; de l'anc. mot fr. *brief*, du latin *brevis*, même sens). Court, prompt, de peu de durée ou d'étendue : *L'heure du plaisir est toujours brève*. *La vie s'écoule si vite, qu'il ne faut pas laisser passer dans l'accablement des jours si brefs*. (Boss.) *La Providence envoie des afflictions à qui elle veut, toujours brèves, parce que la vie est courte*. (Chateaub.)

... L'intervalle est *bref* de faussaire à pendu.

BOURSALUT.
Ne peut-on arriver par un plus *bref* chemin?
BARTHÉLEMY.

— Qui est de petite taille : *Pépin le BREF*. *A côté d'Amayon de Garlande, qui était fort BREF de taille, il y avait le sire Matefelon*. (V. Hugo.) « Vieux mot complètement inusité aujourd'hui.

— Particul. Sec, brusque, impératif : *Avoir la parole brève*. *Répondre d'un ton bref*. *Être bref en donnant des ordres*. *Elle avait le parler bref et décidé des filles de province qui ne veulent pas avoir l'air de petites niaisées*. (Balz.)

Votre voix m'a glacé d'une parole *brève*.
SAINT-BEUVE.

Si je vous ai parlé d'une voix un peu *brève*,
C'est que vous me tiriez en sursaut de mon rêve.
E. AUGIER.

— Par ext. *Être bref* : Parler, écrire en peu de mots. *Il est peu d'avocats qui soient brefs*. *Balzac n'est pas toujours bref, mais il est toujours vrai dans ses descriptions*.

— Prosod. Qui se prononce rapidement : *Une lettre, une syllabe brève*. *O est bref dans docile et long dans apôtre*. *Dans l'alphabet ghez, chaque consonne renferme virtuellement un a bref comme en sanscrit*. (Renan.)

Juré piqueur de diphthongue,
Endoctriné de tout point
Sur la virgule, le point,
La syllabe brève et longue.

FROM.

— Jurispr. *Bref délai*, *délai plus court* que celui que les lois de procédure exigent pour la validité des ajournements : *Assigner à bref délai*. *Si je n'avais obtenu l'autorisation d'assigner mon débiteur à bref délai, ma créance était perdue*.

— En *bref*, loc. adv. En peu de mots : *Mille pardons de vous écrire si fort en bref*. (Vol.) *Je le ferai en bref selon ma coutume*. (Dupin.)
Le tout en *bref* arrêté, cimenté.

VOLTAIRE.

— Syn. *Bref*, *concis*, *court*, *laconique*, *succinct*. *Bref* convient spécialement pour marquer ce qui dure peu : *Un bref délai, une syllabe brève*. *Court* se rapporte spécialement à la dimension, et il marque une petite longueur : *Nez court, habit court*; cependant il s'emploie aussi pour marquer le peu de durée, mais alors il y a figure, et l'imagination se représente la durée comme une chose matérielle. C'est seulement quand on les applique au langage parlé ou écrit que les cinq mots dont nous nous occupons sont réellement tous synonymes. Alors *court* marque le peu de place qu'occupe le discours, le peu de lignes ou de pages; *bref* marque uniquement le peu de durée et se dit surtout du discours parlé : *Un auteur est court; une lettre est courte; un orateur est bref*, il ne se permet que de brèves digressions. *Concis* et *laconique* se rapportent à la forme, au style; une narration *concise* est vive, serrée, ne contient pas de mots inutiles; *laconique* veut dire très-concis, et se dit surtout des phrases isolées, des sentences ou des pensées exprimées avec le moins de mots possible. *Succinct* se rapporte au fond; un récit *succinct* contient peu de détails, est réduit au strict nécessaire.

— Antonymes. Long, diffus, prolixe, lâche. — Encycl. Jurispr. *Bref délai*. En cas d'urgence, le code de procédure civile (art. 6 et 72) permet au juge de paix ou au président du tribunal civil d'autoriser l'assignation du défendeur à un jour très-prochain, indiqué dans l'ordonnance. Le délai peut être d'un jour franc entre l'ordonnance et la comparution. L'autorisation d'assigner à *bref délai* peut être aussi donnée par le juge d'appel et le juge des référés. Dans quelques ressorts, cette ordonnance s'appelle *mandement*.

BREF adv. (brèff — lat. *brevis*, bientôt). Enfin, en un mot : *Je vous ai déjà dit que je ne voulais pas voir cette personne; bref, elle ne me plaît point*. *BREF, je demande ma vie*. (Mariv.) *Les villageois trouvent le soir des journaux, des jeux, du théâtre bon marché; bref, des divertissements honnêtes qui les détournent du cabaret et du gin*. (H. Taine.)

— Parler *bref*, Parler d'une manière brève, sèche, impérative : *Vous parlez un peu bref pour quelqu'un qui n'a pas le droit de commander*.

BREGAGLIA, vallée de la Suisse, dans le canton des Grisons sur le versant méridional du Septimer et la Maloia, ramification des Alpes Lépontines; étroite et traversée par la route de Coire à Chiavenna, la vallée Bregaglia s'étend du N.-E. au S.-O. sur une longueur de 23 kilom.

BREGANÇON, petite île de France, sur les

côtes du département du Var, dans la baie d'Hyères, arrond. et à 30 kilom. E. de Toulon. Elle est défendue par un fort.

BRÈGE s. m. (bré-je). Pêch. Filet à trois nappes en mailles fines, particulièrement employé dans la Gironde pour la pêche de l'esturgeon. « On dit aussi BRÉGIER et BRÉGIN.

BRÈGÉ (François-Xavier), juriconsulte et littérateur français, né près de Pont-à-Mousson en 1694, mort à Nancy en 1736. Fort jeune encore, il fit partie du barreau de Nancy, où il établit le premier des conférences d'avocats, et devint garde des livres du duc de Lorraine, François III. Brègé cultivait les lettres et la poésie, mais il n'a jamais composé que des poésies très-médiocres, réunies pour la plupart dans un recueil intitulé : *Amusements* (Nancy, 1733). Parmi ses ouvrages de droit, nous citerons les suivants, qui sont très-estimés : *Dissertation sur le titre X des coutumes générales du duché de Lorraine* (Nancy, 1735), et *Traité du retrait féodal et du retrait lignager* (Nancy, 1736, 2 vol.).

BREGELLA, ville du royaume d'Italie. V. BRESCELLO.

BREGENZ, ville de l'empire d'Autriche, dans le Vorarlberg, dont elle est le ch.-l., sur un golfe du lac de Constance, gouvernement et à 105 kilom. O. d'Innsbruck; 3,000 hab. Industrie active, toiles de coton et de lin, petits ouvrages en bois et en paille; commerce de bois pour la construction des chalets. Ruines du château de Gerardsberg, appartenant, au moyen âge, ainsi que la ville, aux comtes de Montfort, qui la cédèrent à l'Autriche en 1451. Cette ville est la *Brigantia* des Romains, qui donnèrent son nom au lac de Constance ou *Brigantinus Lacus*.

BREGETIO ou **BRIGANTUM**, ville de l'ancienne Germanie, dans la Pannonie inférieure, où mourut Valentinien; on trouve les ruines de cette ville près du village de Ssony.

BREGHOT-DU-LUT (Charles), littérateur et magistrat français, né en 1784 à Montluel. Il était avocat lorsqu'il fut nommé en 1815 substitut du procureur du roi à Lyon. On a de lui divers ouvrages purement littéraires, parmi lesquels nous citerons : *Ciceroniana* ou *Recueil des bons mots et apophthegmes de Cicéron* (Lyon, 1812), *ana* aujourd'hui fort rare et très-intéressant; *Essai sur Martial, ou Imitations de ce poète* (1816, in-8°); *Lettres lyonnaises* (1826), etc.

BREGIER, s. m. (bré-jié). Ancienne forme du mot BERGER.

BRÉGIER ou **BRÉGIN** s. m. V. BRÈGE.

BRÉGIS (comtesse de). V. BRÉGY.

BREGMA s. m. (bré-gma — mot gr. formé de *brechein*, humecter). Anat. Sommet de la tête; région occupée par la grande fontanelle vulgairement appelée *fontaine* par les nourrices : *Êtant frappée par manière de jeu sur l'os du BREGMA...* (Paré.)

BREGMATIQUE adj. (bré-gma-ti-ke — rad. *bregma*). Anat. Qui a rapport au *bregma*.

BREGNO (Antonio), architecte et sculpteur, qui parait être né à Côme vers le milieu du xve siècle. Il se fixa à Venise, où il fonda sa réputation par quelques belles œuvres. Nous citerons notamment la grande façade intérieure du palais des doges, qui fut achevée en 1500, et le mausolée du doge Niccolò Trono, qu'on voit dans l'église de Santa-Maria de Frati. Ce dernier monument est décoré de dix-neuf statues colossales, remarquables par le mouvement et par le style.

BRÉGUET s. f. (bré-ghè — de *Bréguet* l'inventeur). Montre faite par Bréguet, sortie de ses ateliers, portant sa marque : *Maître Pastrelin tira de son gousset une magnifique BRÉGUET, portant le nom de son auteur, le timbre de Paris et une couronne de comte*. (Alex. Dum.) *Mais qu'on se dépêche, il est huit heures à ma BRÉGUET*. (Siraudin.)

— Adjectiv. Construit par Bréguet ou dans le système de Bréguet : *Montre BRÉGUET*. *Clef BRÉGUET*. *Chaîne BRÉGUET*.

BRÉGUET (Abraham-Louis), célèbre horloger mécanicien, né à Neuchâtel en 1747 d'une famille française réfugiée depuis la révocation de l'édit de Nantes, mort à Paris en 1823. Il eut peu de succès dans ses études classiques, et son enfance ne laissa pas pressentir la supériorité de son intelligence. L'art même qu'il devait porter à un si haut point de perfection n'excita d'abord en lui qu'une répugnance extrême. Ce fut à l'âge de quinze ans seulement que, placé chez un horloger de Versailles, il manifesta une application, une habileté et des talents qui étonnèrent sa famille et ses maîtres. Dès 1780, il avait fondé cet établissement célèbre qui a placé l'horlogerie française au premier rang, et il avait marqué ses premiers pas par des perfectionnements inespérés dans les montres perpétuelles, qui se remontent d'elles-mêmes par le mouvement de la marche. Pendant les orages de la Révolution, il s'expatria et mit à profit son exil en se livrant à des recherches et à des études sur son art. Il revint à Paris au bout de deux ans, fut nommé successivement horloger de la marine, membre du Bureau des longitudes, membre de l'Académie des sciences, et acheva paisiblement sa laborieuse carrière, entièrement livré aux admirables travaux qui ont immortalisé son nom. Ce grand artiste, dont la simplicité et la

modestie égalaient le mérite, ne s'est pas borné à exercer son génie sur des produits uniquement destinés à la vie civile, il a enrichi la science de la mesure du temps appliquée à la navigation, à l'astronomie, à la physique, d'un grand nombre d'instruments précieux, échappements de toute nature, pendules astronomiques, horloges marines, chronomètres, mécanismes aussi utiles qu'ingénieux, etc. On lui doit en outre : les *ressort-timbres*, pour les répétitions, utilisés ensuite pour les boîtes à musique; la *pendule sympathique*, sur laquelle il suffit de placer, avant midi ou avant minuit, une répétition de poche en avance ou en retard, pour qu'elle soit, à ces deux moments précis, réglée sur la pendule et par le simple contact; le *compteur astronomique*, qui permet d'apprécier à la vue jusqu'aux centièmes de seconde; le *compteur militaire*, instrument sonnant pour régler le pas des troupes; un nouveau *thermomètre métallique*; les montres à répétition au tact; l'emploi des rubis pour les parties frottantes; le mécanisme élégant et solide des télégraphes aériens établis par Chappe, etc. Au moment de sa mort, il travaillait à un vaste ouvrage sur l'horlogerie.

BRÉGUET (Louis), physicien et horloger, né à Paris en 1803, petit-fils du précédent. Il s'est surtout occupé de chronométrie et de sciences physiques appliquées, et il a fait de nombreuses recherches sur le télégraphe électrique. On lui doit, entre autres découvertes, un télégraphe à signaux qui, pendant quelque temps, a été adopté en France. M. Bréguet est membre de la Société philotechnique de Paris, de celle des ingénieurs civils, et il fait partie, depuis 1862, du Bureau des longitudes. On a de lui un *Traité de télégraphie électrique* (Paris, 1845).

BRÉGY ou **BRÉGIS** (Charlotte SAUMAISE DE CHAZAN, comtesse de), dame d'honneur d'Anne d'Autriche et l'une des femmes spirituelles de cette époque, née à Paris en 1619, morte en 1693. Elle était nièce du savant Saumaise, qui prit un soin particulier de son éducation. A quatorze ans, elle fut mariée au comte de Brégy, qui devint ambassadeur en Pologne et en Suède. Sa grâce et son esprit la mirent en vogue à la cour; Louis XIV se plaisait, dit-on, à lui faire faire des vers, et chargeait Quinault d'y répondre. Anne d'Autriche, qui l'avait nommée sa dame d'honneur, lui donna successivement plus de 400,000 livres, et lui laissa 10,000 écus par son testament. Benseigne et Quinault la chantèrent; elle entretenait un commerce épistolaire avec la reine Christine et d'autres princesses, et elle compta au nombre de ses amis Hardouin de Péréfixe, le chancelier Le Tellier, etc. Sous le nom de *Frontance*, Ségrais a tracé dans ses *Nouvelles françaises* un portrait de la comtesse de Brégy. Celle-ci a fait elle-même son portrait, qu'on trouve en tête de ses œuvres et dans le *Parnasse des dames*, recueil qui eut pour auteur Edme de Sauvigny. « Pour mon esprit, dit-elle, je crois l'avoir délicat et pénétrant et même assez solide; et la raison, quelque part que je la trouve, a plus de pouvoir sur moi que nulle autre sorte d'autorité, etc. » Talemant des Réaux, avec sa verve mordante, a écrit de Mme de Brégy : « Elle est coquette en diable et ne manque pas d'esprit; mais c'est la plus grande faconnière et la plus vaine créature qui soit au monde. » Fort jolie, quoique petite et très-brune, elle prétendait avoir rangé au nombre de ses adorateurs le cardinal de Mazarin, et elle avait conservé le désir de plaire, même après avoir passé la cinquantaine. C'est à ce sujet que fut dirigée contre elle cette épigramme :

Vous avez, belle Brégis,
Plus de printemps que les lis;
Car les lis n'en ont qu'un,

Vous en avez cinquante et bientôt cinquante-un.

Elle a laissé des *Lettres et poésies* (Leyde, 1666, in-12), qui eurent une vogue brillante, mais qui cependant ne sont remarquables que par la recherche, l'affectation et le jargon précieux qui était à la mode alors. On cite, parmi ses poésies, l'épigramme d'un grand seigneur :

Ci-dessous git un grand seigneur,
Qui de son vivant nous apprit
Qu'un homme peut vivre sans cœur
Et mourir sans rendre l'esprit.

et son sonnet sur Rome, qui commence ainsi :

Vous que l'on vit jadis de splendeur éclatants,
Thermes, cirques, palais que partout on renomme,
Si vous montrez encor la puissance de Rome,
Vous montrez bien aussi la puissance du temps.

BRÈH ou **BRÈHIS**, animal fabuleux de Madagascar.

BRÈHAIGNE adj. f. (bré-è-gne; gn mll. — du celt. *brahaing*, stérile; de *brah*, germe; anc. sans). Stérile, se dit des femelles des animaux qui ne peuvent pas ou ne peuvent plus avoir de petits : *Une biche BRÈHAIGNE*. *Une vieille biche qui ne porte plus de faon est dite BRÈHAIGNE*. (E. Chapus.)

— Comm. *Carpe brèhaigne*, Carpe femelle sans œufs ou mâle sans lait.

— Par plaisant. Stérile, en parlant d'une femme : *Lorsque les femmes ont passé l'âge critique, elles deviennent BRÈHAIGNES*. *Le dragon reçut 15,000 francs de dot et une demoiselle heureusement BRÈHAIGNE, que deux ans de mariage rendirent la plus laide, et par con-*

séquent la plus hargneuse femme de la terre. (Balz.)

— Substantiv. Femelle stérile : *Les vieilles daines ou BRÈHAIGNES sont de chasse depuis le commencement de septembre jusqu'au milieu d'octobre*. (E. Chapus.)

BRÈHAIGNETÉ s. f. (bré-hè-gne-té; gn mll. — rad. *brèhaigne*). Stérilité. « Impuissance. » Vieux mot.

BRÈHAL, bourg de France (Manche), ch.-l. de cant., arrond. et à 49 kilom. S.-O. de Coutances; pop. aggl. 672 hab. — pop. tot. 1,494 h. Commerce de fers.

BRÈHAND, bourg et commune de France (Côtes-du-Nord), cant. de Moncontour, arrond. et à 27 kilom. S.-E. de Saint-Brieuc; pop. aggl. 135 hab. — pop. tot. 2,067 hab. Minoteries; céréales et pâturages.

BRÈHAN DE PLÉLO, nom de deux frères, appartenant à une ancienne famille de Bretagne. V. PLÉLO.

BRÈHAN-LOUÉAC, commune de France (Morbihan), arrond. de Ploërmel; pop. aggl. 235 hab. — pop. tot. 2,439 hab. Commerce de moutons. On remarque dans l'église de beaux panneaux de bois sculptés, restes d'un ancien jubé; la chapelle de Saint-Yves, construite au xvie siècle.

BRÈHAT, île de France, dans la Manche, à 2 kilom. des côtes du dép. des Côtes-du-Nord, arrond. et à 60 kilom. de Saint-Brieuc. La population de cette île, qui a 2 kilom. de long sur 1 kilom. de large, s'élève à 1,202 hab., disséminés dans des habitations éparses; le sol, malgré l'impétuosité des vents qui nuit à la végétation, produit du froment, de l'orge et des pommes de terre. Cette île manque d'eau, les habitants sont obligés de se servir de l'eau de pluie.

BRÈHAT (Alfred GUÉZENNEC DE), romancier français, né en 1836, mort à Paris le 20 janvier 1896. Enfant de la Bretagne, il entreprit de bonne heure de nombreux et pénibles voyages aux Indes, en Amérique et ailleurs. Ces excursions lointaines ayant altéré sa santé, il se fixa à Paris et se mit à écrire des nouvelles et des romans, dont plusieurs ont eu du succès. Les *Filles du Boer* (1857, in-18); les *Scènes de la vie contemporaine* (1858, in-18); *Bras d'acier*, *René de Gavary* (1859, in-18); les *Aventures d'un petit Parisien*, livre destiné à l'enfance, et divers travaux répandus dans *l'Opinion nationale* et la *Patrie*, révélèrent en lui un écrivain au style simple et naturel. Malgré les qualités réelles qui le distinguaient, Alfred de Brèhat n'a joui que de ce succès honorable, sans doute, mais bien insuffisant, qui ne dépasse pas le cercle de quelques gens de goût. Les lettres s'arrêtaient volontiers devant les tableaux à la couleur chaude, au dessin carré et d'un contour de bonne foi, de cet écrivain qui avait beaucoup vu et beaucoup retenu; mais la foule, qui aime les enluminures, passait sans s'arrêter. Dissimulant ses souffrances et ses privations sous des sourires, Alfred de Brèhat est mort au moment où l'on allait, afin de l'aider à rétablir sa santé, obtenir pour lui un consulat en Italie ou à Madère. Il laissait un roman inachevé : *Splendeurs et misères de Paris*, dont la publication dans la *Patrie* a été continuée par une plume un peu trop étrangère à ces excellentes traditions littéraires, qu'Alfred de Brèhat n'oublia jamais. On cite encore de ce jeune et regretté écrivain, trop tôt enlevé aux lettres : *Un drame à Calcutta*; les *Orphelins de Tréguier* (1862, in-18); *Un mariage d'inclination*; la *Duchesse d'Amilly* (in-18); les *Chemins de la vie* (in-18); les *Contrebandiers de Santa-Cruz* (1865, in-18). Dans les veilles forcées que lui faisait la maladie, il a écrit la *Sorcière*, roman publié après sa mort, le dernier ouvrage qu'il ait pu achever.

BRÈHÉ, ÈE (bré-é) part. pass. du v. *Brèher* : *Cheval BRÈHÉ*.

BRÈHÈME s. f. (bré-è-me). Bot. Un des noms vulgaires de la mélange.

BRÈHER v. a. ou tr. (bré-é). Techn. Enfoncer les clous dans le sabot du cheval pour y fixer le fer. « Vieux mot. On dit aujourd'hui BROCHER.

— *Brèher gras*, Enfoncer un clou trop près des chairs. « *Brèher en musique*, Enfoncer les clous plus haut les uns que les autres.

BRÈHM (Christian-Louis), ornithologiste allemand, né près de Gotha en 1787. En 1813, il devint pasteur à Reinhendorf. Il a consacré sa vie entière à l'étude des oiseaux, et proposé un nouveau système de classification. Ses ouvrages sont curieux, pleins de recherches et d'observations. Nous citerons plus particulièrement : *Essai sur les oiseaux* (1821-1822, 3 vol.); *Traité d'histoire naturelle de tous les oiseaux de l'Europe* (1823-1824, 2 vol.); *l'Oiseau* (Ornis, 1824-1827, 3 vol.); *Manuel d'histoire naturelle des oiseaux de l'Allemagne* (1831); *Manuel de l'amateur d'oiseaux familiers* (1832); *l'Oisellerie* (1836); *l'Art de préparer, d'empailler et de conserver les oiseaux* (1842); *Monographie des perroquets* (1842, 3 vol.).

BRÈHMER (Henri), diplomate allemand, né à Lübeck en 1800. Membre du sénat de sa ville natale, il a été chargé de nombreuses négociations en Danemark, à Francfort, auprès du lieutenant impérial, et fut accrédité, en 1851, comme ministre des trois villes libres près la diète de Francfort.